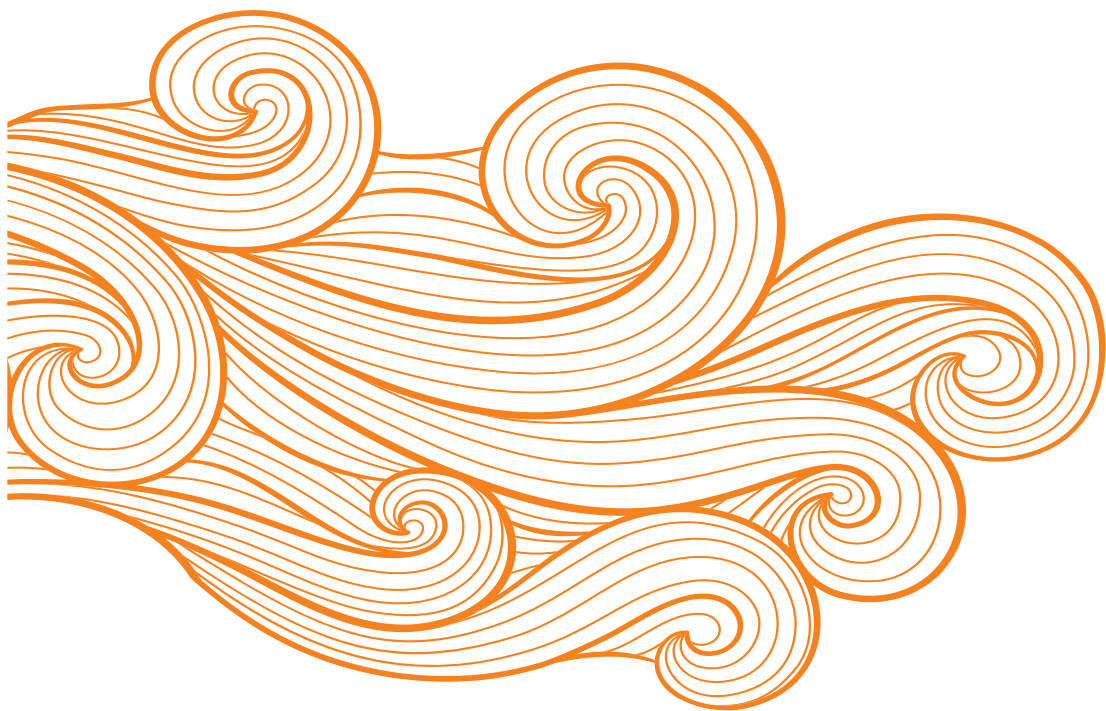


RAPPORT ANNUEL 2020

ACCOMPAGNEMENT PSYCHOSOCIAL
ET D'INSERTION PROFESSIONNELLE





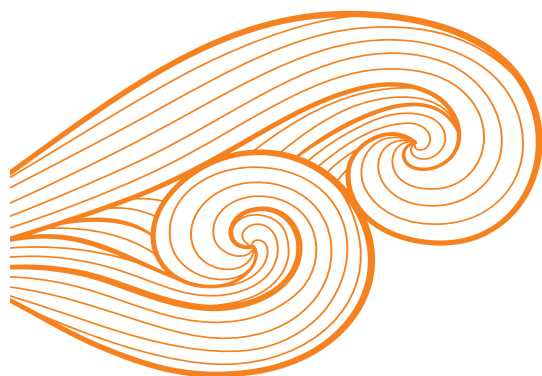


Accompagnement psychosocial et d'insertion professionnelle (APSIP)

est une association privée créée en 1983, sous l'égide du secteur
psychiatrique nord. Son but est de développer des structures
visant à la réhabilitation psychosociale et socioprofessionnelle des personnes
souffrant de troubles psychiques.

01	le mot du Président
04	le mot de la Direction
06	le mot des collaborateurs sociaux
09	le mot d'un résident de l'Envol Yverdon
10	comité et remerciements
14	organigramme
15	situation en chiffres
20	les comptes





Président de l'APSIP Alejandro Martinez

Comment démarrer le rapport annuel de l'année 2020 sans mentionner la situation liée au COVID-19 qui a touché toute la planète ?

Ce virus a modifié nos contextes de vie et a bouleversé les liens sociaux en les rendant difficiles d'accès. En effet, les gestes barrières, essentiels pour une question de sécurité sanitaire, appauvrissent la relation ou tout du moins la rendent plus difficile. Nous manquons de cette chaleur humaine indispensable à nos cœurs et en même temps, nous devons nous protéger et protéger les autres...

Notre association n'a fort heureusement pas été très impactée par le COVID-19. Peu de personnes accueillies et peu de professionnels ont contracté le virus et les conséquences pour les personnes qui ont été touchées n'ont pas été graves.

Les impacts de cette situation qui dure sont aujourd'hui, faute de recul, difficilement mesurables. Cependant, nous devons être extrêmement vigilants aux personnes que nous accueillons puisque leur rapport au lien social est déjà fragilisé.

Par souhait que ce rapport annuel ne soit pas uniquement teinté de la situation

liée au COVID-19, il est important de lui donner une note beaucoup plus colorée. L'année 2020 a été pour l'APSIP marquée par des actes identitaires forts. Pour mémoire, en 2016 déjà, le déménagement du FRAC (Foyer régional d'accueil communautaire) de Saint-Prex à Morges a amené les personnes accueillies et les professionnels à proposer un nouveau nom pour le foyer : l'Envol !

Dans la lancée, une réflexion a mûri sur le nom même de l'association. En effet, le mot « psychiatriques » reflété dans APSIP (Association pour les structures intermédiaires psychiatriques) renvoyait une image vécue comme « stigmatisante » par les personnes accueillies. Or, notre mission est d'accompagner les personnes que nous accueillons vers une réintégration sociale et professionnelle ; de les soutenir pour leur permettre leur envol !

Sensibles sur ces points, les professionnels et le comité ont souhaité amener cette question lors de l'Assemblée générale en 2020. Pour une question de visibilité, nous avons opté pour ne pas changer l'acronyme APSIP mais nous avons décidé qu'à partir de 2020 :

APSIP SIGNIFIERAIT :
« ACCOMPAGNEMENT
PSYCHO-SOCIAL ET D'INSERTION
PROFESSIONNELLE »

Cette question identitaire ne s'est pas arrêtée là. Il nous semblait trop complexe d'avoir trois noms pour nos

2020 Le mot du Président

02

entités : APSIP, foyer de l'Envol et foyer du Mujon.

De plus, la mission du « Mujon » a été repensée et c'était une opportunité de réflexion sur le nom de ce foyer.

Dès 2020, nous avons choisi, en concertation avec toutes les parties concernées (personnes accueillies, professionnels, comité, membres), de renommer le foyer du Mujon : l'Envol Yverdon.

Dès lors, l'association APSIP est, depuis 2020, constituée, au niveau structurel, de deux foyers : l'Envol à Morges et l'Envol à Yverdon.

Ces décisions identitaires fortes amènent lisibilité, clarté et sens en cohérence avec la mission et les valeurs de notre association.

AU NIVEAU DU COMITÉ...

Le comité a décidé, au vu de la situation sanitaire, de ne pas maintenir les visites annuelles habituelles aux deux foyers. Cependant, nous souhaitons réitérer ici tout notre soutien aux équipes et à la direction.

Nous profitons de remercier chaleureusement Mme Nathalie Theillard, qui a quitté le comité, pour tout ce qu'elle a pu amener à l'association grâce à son humanisme, son expérience et son professionnalisme.

REMERCIEMENTS

Je remercie tout particulièrement et chaleureusement les équipes qui, dans

cette situation liée au COVID-19, ont dû gérer un quotidien parfois incertain pour les personnes accueillies et pour eux également.

Les pratiques ont été bouleversées. Il a fallu s'adapter à des normes, influençant le travail, sans cesse en mouvement, à une pluie d'informations à recevoir et à transmettre, tout en continuant à accompagner les personnes accueillies.

Je remercie également la direction, l'administration et le médecin responsable pour leur implication et pour leur capacité d'adaptation à cette situation inédite et si particulière.

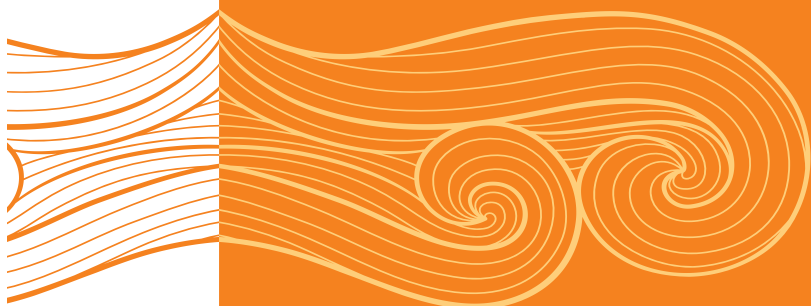
Je remercie aussi les membres du comité pour leur engagement, ainsi que les membres de l'association et les généreux donateurs.

Sans oublier, la direction générale de la cohésion sociale, la direction de l'accompagnement et de l'hébergement et plus spécifiquement, le pôle psychiatrie et addictions pour leur soutien.

Notre reconnaissance va également à notre association faitière, l'AVOP et plus particulièrement à son comité et à son secrétariat général.

*Pour le comité
Alejandro Martinez
Président de l'APSIP*





Une personne c'est comme un Iceberg. On ne voit que la
pointe qui dépasse. Pour vraiment connaître quelqu'un,
il faut prendre le temps de regarder sous l'eau, sous sa
couche de protection. Derrière le paraître se cache l'être.

L'année 2020 a été marquée par la pandémie Covid19 qui a évidemment bouleversé notre quotidien et celui des bénéficiaires que nous accueillons. Tout n'a pas été simple et à vrai dire rien ne l'est encore mais chacun, professionnels et résidents ont su faire preuve d'une très grande capacité d'adaptation au quotidien.

Pour les collaborateurs, il a fallu jongler avec les diverses directives qui n'étaient pas forcément compatibles avec nos structures et adapter notre fonctionnement à ces dernières. Fort heureusement, il n'y a pas eu beaucoup de cas Covid, mais plusieurs mises en quarantaine qui ont demandé souplesse et réajustement, notamment au niveau des horaires. Les professionnels ont aussi dû puiser dans leurs ressources personnelles pour conserver motivation et dynamisme malgré un contexte morose qui a impacté aussi la vie de tout un chacun. A ce propos, je salue leur engagement et leur créativité qui ont permis de lutter contre la morosité, en proposant notamment des activités moins habituelles dans nos foyers et s'adaptant aux directives sanitaires. Ainsi, il y a eu un karaoké avec le masque, un atelier photos qui a mis en avant, malgré tout, les bons moments passés au foyer, la fabrication de produits cosmétiques, un atelier couture

lors des journées communautaires, un calendrier au mois de décembre qui a permis à chacun de découvrir une belle surprise choisie avec beaucoup de soin par les membres de l'équipe et pour finir, l'organisation d'un loto qui a amené un côté festif et joyeux pendant les fêtes de fin d'année. Toutes ces activités, telles de petites pépites d'or, ont permis de sublimer chaque petit moment pour en faire des événements exceptionnels. Au niveau de l'administration, l'équipe a dû faire face à un accroissement de la charge de travail en lien avec la situation sanitaire. La quantité de mails, le flot incessant d'informations reçues jour après jour ont saturé, par moment, l'administration.

Au niveau des résidents, cette pandémie a évidemment eu des conséquences sur leur stabilité psychique et leur motivation, mais elle a aussi fortement impacté certains projets professionnels comme, par exemple, les cours en visioconférence remplaçant le présentiel. Nous avons également constaté une plus grande difficulté dans la recherche d'une activité ou d'un stage, ce qui a provoqué des angoisses face à leur avenir professionnel. Même si nous n'avons pas eu beaucoup de malades Covid au niveau des résidents, il y a eu un certain nombre de mises en quarantaine pour symptômes ou cas contacts qui ont été difficilement vécues, surtout dans une chambre de 11m2. De plus, les résidents ont dû s'adapter au respect des nouvelles

et contraignantes directives. Cependant, même si tout n'a pas été simple, les résidents ont fait preuve de grandes compétences d'ajustement et d'une réelle capacité de résilience.

Cette situation pandémique nous a fait prendre davantage conscience de l'importance du communautaire dans nos structures. En effet, c'est souvent lorsque quelque chose vient à manquer qu'on peut réellement se rendre compte de sa valeur. Par exemple, le fait d'avoir été obligé de séparer le groupe en deux, lors des repas, a eu pour conséquence un très net appauvrissement de la dynamique de groupe. A l'image de la société, nous avons pu constater que lorsque les relations sociales diminuent, la tolérance envers autrui fait de même et renforce l'individualisme, c'est le « Pour MOI ... pour toi » (éventuellement) pour citer une publicité bien connue. Nous avons ainsi constaté que ce délitement communautaire a amené de grandes tensions au sein du groupe de résidents. Être ensemble permet de développer des liens, des intérêts communs et facilite la collaboration, le développement d'objectifs partagés. Le groupe est composé d'individus qui apprennent alors ensemble comment percevoir le monde, comment l'éprouver émotionnellement et comment se comporter à l'égard des autres. Nous sommes donc encore plus convaincus aujourd'hui que cette approche communautaire permet un réel travail éducatif et théra-

peutique et favorise le vivre ensemble si essentiel dans une mission d'insertion socio-professionnelle.

REMERCIEMENTS

Je remercie les équipes des deux structures pour leur engagement de qualité auprès des résidents, leur souplesse en cette année si particulière et leur créativité.

Merci à l'administration pour son engagement sans faille malgré les périodes de surcharge et son positivisme à tout épreuve.

Je remercie également notre médecin référent et notre comptable pour leur engagement ainsi que le Comité.

Merci à la direction générale de la cohésion sociale ainsi qu'à l'AVOP pour leur collaboration.

Enfin, mes remerciements vont aux résidents pour la confiance qu'ils nous accordent, pour leur volonté, leur capacité de résilience si inspirante pour chacun de nous.

La directrice
Laurence Juriens



2020

Le mot des collaborateurs sociaux

06

Pour le rapport de l'année 2021, nous avons décidé en équipe de partager notre expérience en lien avec la situation sanitaire de l'année dernière. En effet, il nous semblait intéressant de revenir sur la manière dont nous avons mis en place des mesures adaptées et tenté de gérer au mieux cette situation extraordinaire. Nous discuterons de nos réactions suite à l'annonce du premier confinement, puis aux incidences qu'il y a eu au sein du foyer. Nous avons également réfléchi à l'impact que cette situation a eu, à la fois sur les résidents mais aussi sur notre équipe.

RÉACTIONS FACE À L'ANNONCE DU PREMIER CONFINEMENT

À l'annonce du premier confinement, en mars 2020, nous avons toutes et tous été bousculé-e-s dans nos habitudes, déstabilisé-e-s par cette situation de pandémie mondiale. Nous pensions que ça durerait quelques semaines et nous n'avions pas forcément conscience de tout ce qui allait changer.

Il a fallu réagir rapidement, dans une situation jamais vécue auparavant. Cela a généré de l'inquiétude, voire des angoisses chez certain-e-s, de l'incompréhension chez d'autres et beaucoup d'interrogations de manière générale. Ainsi, les difficultés ressenties par tout le monde dans leur quotidien étaient encore amplifiées dans la mesure où nous travaillons et les résidents vivent dans un foyer de vie. La proximité et les gestes barrières n'étaient donc pas évidents à mettre en place et à faire appliquer au début.

Par ailleurs, en tant que foyer de vie, il nous était impossible de faire du télétravail et nous avons dû immédiatement mettre des stratégies en place pour (faire) respecter les mesures sanitaires imposées aux institutions. Nous avons envie de faire en sorte de protéger les résidents et de rendre, autant que possible, cette situation la moins bizarre et perturbante pour eux. Les recommandations étant les mêmes pour tous les lieux de vie (EMS ou foyer notamment), il n'était pas toujours facile d'en comprendre le sens et de les appliquer à une population de jeunes adultes en réinsertion socio-professionnelle – bien différente d'une population plus âgée.

INCIDENCES SUR LE FOYER

Qu'avons-nous alors mis en place ? Tout d'abord, le port du masque a été rendu obligatoire dans les lieux de vie pour les collaboratrices. Le port du masque est devenu obligatoire pour les résidents dans les lieux communs en novembre. Il a donc fallu en acheter en très grande quantité et les stocker pour pouvoir en fournir aux résidents et les changer régulièrement. Il en allait de même pour les désinfectants et les produits ménagers. Afin d'éviter trop de va-et-vient entre l'extérieur et le foyer, il a été convenu que nous irions en courses à la place des résidents pendant les trois mois de confinement total (de mars à juin 2020). Ainsi, nous devions, seule ou à deux, aller faire les courses pour plusieurs jours. Nous avons également dû séparer le groupe en deux services pour les repas et servir les résidents afin d'éviter une éventuelle contamination en touchant les ustensiles. Nous avons ajouté des tâches au planning hebdo-

madaire, tel que la désinfection des poignées de porte et une plus grande fréquence de nettoyage des salles de bain afin de réduire au maximum le risque de contamination. Les activités communautaires du jeudi après-midi ont été suspendues ou étaient moins diversifiées pendant plusieurs mois, afin d'éviter les contacts rapprochés. Actuellement, nous avons encore deux services pour limiter les contacts au moment où les personnes ne portent pas de masque. Nous adaptons encore les activités pour respecter les restrictions (nombre de personnes et contacts limités, même en extérieur).

Nous suivions également une procédure en cas de suspicion de cas. Dès qu'un-e résident-e présentait des symptômes de rhume, de fièvre ou de maux de gorge, il ou elle était confiné-e en chambre en attendant de pouvoir être testé-e et jusqu'à l'obtention du résultat (3 jours). Cette décision impliquait de lui amener les repas sur un plateau, qu'il fallait ensuite aller rechercher, désinfecter, et laver la vaisselle séparément de celle des autres résidents. Il est essentiel de comprendre qu'une personne infectée peut avoir un grand impact sur le foyer (isolement, faire passer le test aux autres résidents et aux collaboratrices si un test s'avère positif).

Heureusement, pendant le premier confinement, la situation ne s'est pas présentée. Au fil des mois qui ont suivi, plusieurs collaboratrices des foyers ont eu la Covid et ont dû suivre la procédure exigée par la confédération (test, isolement et quarantaine jusqu'à la disparition des symptômes).

IMPACTS SUR LES RÉSIDENTS

Pendant cette période, la majorité des résidents ont ressenti beaucoup d'ennui, voire même de la déprime. En effet, ils ne pouvaient plus se rendre à leur activité respective, ni faire des activités en groupe que ce soit dehors ou au sein du foyer – les contacts devant être réduits au maximum. Ils ont parfois ressenti de l'insécurité et de l'inquiétude vis-à-vis de leurs formations ou projets professionnels. De plus, les moments de repas ainsi que les activités en communs étaient des instants conviviaux et permettaient de relier les résidents entre eux. Comme toute l'organisation a dû être modifiée pour le respect des mesures, le fait de séparer le groupe ne permet plus une identité commune et de groupe. Ceci a pu avoir des conséquences sur la cohésion entre résidents, mais aussi sur le lien avec les collaboratrices sociales. De plus, il leur était interdit de sortir, de partir en week-end ou d'inviter des personnes à venir au foyer (amis, famille) pendant les mois de confinement. Ainsi, la solitude était d'autant plus présente. En outre, pour certain-e-s résident-e-s, cette période s'est avérée particulièrement stressante. Le fait d'être dans une pandémie mondiale a augmenté leurs angoisses face à la maladie, aux sorties et les a renforcés dans leurs craintes d'avoir des contacts sociaux. Ils se sont alors isolés et ont vu dans ce confinement une aubaine pour ne plus sortir et se renfermer encore un peu plus sur eux-mêmes.

Enfin, cette période et ces mesures ont un impact réel sur les résidents qui ont un âge où leur identité se développe à travers leurs pairs et où le commu-

nautaire a dû être mis de côté pour respecter les mesures sanitaires. Le fait de ne plus pouvoir aller boire des verres ou danser entre amis a eu un fort impact sur leur moral et leur motivation à se mobiliser.

VÉCU DES COLLABORATRICES SOCIALES

Il n'était pas évident, et c'est encore le cas aujourd'hui, de réaliser pleinement notre mission de réinsertion avec la COVID. En effet, certains centres ou lieux de stage ont fermé ou restreint leur accessibilité pour les bénéficiaires. Il a fallu, et il faut encore parfois, les aider à supporter la frustration, essayer de les aider à trouver des occupations et de ne pas déprimer.

Il était difficile de venir travailler dans un environnement où les activités de groupe étaient impossibles et où il fallait contrôler les tâches de résidents, qui n'avaient, pour la plupart, ni le moral ni une motivation à se mobiliser pour quoi que ce soit. Au niveau de l'équipe, il a fallu être solidaire pour remplacer les collègues en quarantaine, en arrêt maladie ou en vacances. En effet, pendant le premier confinement, une collaboratrice sociale et la femme de ménage du foyer d'Yverdon ainsi qu'une collaboratrice sociale et une veilleuse du foyer de Morges, considérées comme personnes à risques, ont dû être confinées.

De plus, dans la pratique, nous avons dû nous adapter et réaliser certaines rencontres réseaux en visio-conférence, sur Zoom notamment. Nous n'avons pas eu de formation continue dans le

courant de l'année 2020 (et probablement qu'il en sera de même en 2021). Nous avons également été contraintes de réduire le nombre de collaboratrices lors du colloque d'équipe une fois par semaine – ce qui rendait les prises de décisions plus complexes.

Cette situation nous a permis de collaborer avec l'équipe de Morges, pour réfléchir aux sens à donner aux limitations, pour prendre ensemble des décisions sur la manière d'agir ou de réagir et pour s'assurer de faire respecter aux mieux les mesures dans le cadre de nos foyers pour jeunes adultes.

CONCLUSION

A l'heure actuelle, le virus est toujours bien présent, mais avec le temps et même si ce n'est pas toujours évident, les gestes barrières sont devenus habituels et automatiques. Nous devons toujours nous adapter face à l'imprévisibilité de cette pandémie et ce n'est pas toujours évident au quotidien.

Nous avons tenté de garder le sourire, de rester positives et de proposer des activités adaptées à la situation sanitaire : par exemple des jeux de société à distance, sortie en petits groupes et en respectant les distances...

Pour conclure sur une note positive, cette période où la vie a été mise entre parenthèse nous a permis de souder les liens dans l'équipe, de prendre conscience de nos ressources et de notre résilience à faire avec une situation inhabituelle.



**La persévérance c'est ce qui rend l'impossible possible,
le possible probable et le probable réalisé.**

Après une année de physique universitaire échouée, des anxiétés sociales, et une Armée (troupes atomiques-chimiques) dont j'ai dû me séparer après 5 cours de répétition sur 7, j'ai longtemps retiré, relativement à ma jeunesse, un bilan de non-accomplissement. Il m'arrive encore de rêver de révisions infernales que je faisais jusque dans les nuits, et de mon vécu de soldat. Mais il y a tant à apprendre, dans tous les domaines. En fait, c'est jamais fini. Et tout est utile quasiment partout.

Dans les thérapies dont j'ai bénéficié, j'ai rencontré des gens de tous horizons, ce dont j'avais besoin, et la plupart du temps des personnes ayant toute leur bonne intelligence, ainsi que leur sensibilité.

Après quelques organismes (ORIF de Pomy où j'ai accompli l'apprentissage d'informatique, dont les 2 dernières années sur 4 furent plus difficiles, l'Institut de Maïeutique où je me suis redécouvert une passion pour le français, qui fut également appréciée par mes comparses), je vécus à la Structure Intermédiaire pour les Soins en Psychiatrie – Foyer du Midi, qui m'a remis à flots de ma santé, et où me fut évoquée l'Association Pour les Structures Intermédiaires Psychiatriques*, pour son foyer alors au nom du ruisseau adjacent

du Mujon, comme constituant une possible étape plus haut.

L'*APSIP a été renommée pendant mon séjour, en début 2020, en faveur de Accompagnement Psycho-Social et d'Insertion Professionnelle, son foyer yverdonnois quant à lui ayant été renommé Envol – Yverdon.

L'APSIP requérait 50 % d'activité comme travailleur ou bénéficiaire dans un cadre reconnu, ce pourquoi je postulai au préalable au Groupe d'Accueil et d'Action Psychiatrique pour dispenser des appuis en informatique (le précédent prestataire était en fait un autre résident de ce qui était alors le Mujon, et que je ne connaissais alors pas), à l'aide d'un guide qui fut apprécié ; je fus donc admis audit Groupe, selon leur taux-plancher de 30 % équivalant 22,5 % économiques.

Puis, admis par l'APSIP. J'y pris assez vite mes repères, quitte à dispenser quelques suggestions relatives aux règlements, pensant aider par un regard neuf, qui furent prises en compte par Madame Danik Gauthey (ma référente), dont je reconnais les aptitudes mémorielle et d'analyse. Le foyer physique, grâce à sa cheminée, me rappelait la maison familiale, lorsque mes parents étaient encore ensemble, non-loin d'Yverdon.

De par les entretiens que j'ai eus avec Madame la Directrice Laurence Juriens et ma Référente, et certains arguments

qu'elles m'ont donnés pour m'aider à progresser, j'ai découvert comme les métiers sociaux pouvaient être scientifiques. J'admire aussi leur patience, leur non-jugement, et leur sensibilité, qui portent leurs fruits, que ce soit vis-à-vis d'autrui ou de moi.

Durant mon séjour, un client de l'étude de notaire de mon père m'a tendu la main, pour une intégration dans son entreprise d'informatique, qui est justement orientée dans la gestion, domaine qui me passionne ; mon Chef est, jusqu'à aujourd'hui, satisfait ; l'ambiance y est constructive, saine. Je n'aurais pas osé risquer le pas sans l'APSIP.

Je remercie l'APSIP ainsi que les autres personnes physiques et morales ici mentionnées.



MEMBRES DU COMITÉ

PRÉSIDENT

- **M. Alejandro Martinez**
Directeur département socio-éducatif à l'Institution de Lavigny

MEMBRES

- **Dresse Françoise Menu**
Psychiatre et psychothérapeute
FMH à Echallens
- **Mme Sarah Winteregg**
Assistante sociale au Centre
de Psychiatrie du Nord vaudois
- **Dr. Diogo Sennfelt**
Médecin associé à l'Unité
de Psychiatrie mobile de l'hôpital
de Prangins
- **Mme Anne-Sophie Betschart**
Députée au Grand Conseil
à Lausanne

**L'APSIP REMERCIE
POUR LEUR COLLABORATION
ET LEUR SOUTIEN
DANS L'ACCOMPAGNEMENT
DES RÉSIDENTS**

- Les familles et proches
des résidents
- Le Dr N'Guyen, médecin référent
de l'Apsip
- Les curateurs privés
et représentants légaux
des résidents, ainsi que le SCTP
à Lausanne et Yverdon-les-Bains
(office des curatelles et tutelles
professionnelles)
- Les médecins, infirmiers
et services sociaux du Centre
psychiatrique et des UPA
du Nord Vaudois
- Les médecins, infirmiers
et services sociaux de l'hôpital
de Prangins et de la consultation
de Morges
- Les médecins, infirmiers
et services sociaux de l'hôpital
de Cery et de la consultation
de Chauderon
- Les médecins, infirmiers
et services sociaux de l'hôpital
de St-Loup à Orbe
- La Policlinique psychiatrique
de Morges
- L'Hôpital psychiatrique Belle-idée
à Genève
- L'Hôpital de Nant (section Jaman)
- Le CTJA (centre thérapeutique
de jour pour adolescents)
à Lausanne
- Les Unités du SUPEA
(unité de psychiatrie de l'enfant
et de l'adolescent à Lausanne)
- L'Unité ELMA à Lausanne
(Equipe de liaison et de mobilité
en addictologie)
- L'Unité de Réhabilitation
Thérapeutique, Fondation de Nant
à la Tour-de-Peilz
- L'Unité de Réhabilitation Ressort
à Lausanne
- L'Unité des Boréales à Lausanne
- L'Unité de prévention de l'obésité
au CHUV
- Le centre du sommeil du CHUV
- L'Unité du jeu excessif au CHUV
- L'Equipe mobile à Prangins
- L'UTAD (Unité de traitement des
addictions) à Yverdon-les-Bains
- Les psychologues du centre
psychothérapeutique des Toises
à Lausanne et Yverdon-les-Bains
- L'Association boulimie anorexie
à Lausanne
- Profa à Morges
et Yverdon-les-Bains

- Les Centres régionaux d'orientation et des guichets T1 à Morges et Yverdon-les-Bains
- Le service de protection de la Jeunesse à Lausanne et Yverdon-les-Bains
- Les médecins généralistes, psychiatres, psychologues en cabinets privés des résidents
- Les Centres socio-régionaux de Nyon, d'Yverdon-les-Bains et de Morges
- Les collaborateurs et responsables de la pharmacie à St-Prex et ceux des pharmacies Bel-Air à Yverdon-les-Bains
- La police de proximité de Morges et Yverdon-les-Bains
- Le Réseau de soins Nord-Broye et le Réseau de santé La Côte
- Heviva à Renens
- Pro Infirmis à Lausanne et Yverdon-les-Bains
- Le service de protection de la Jeunesse à Lausanne
- Centre régional d'orientation scolaire et professionnelle OSP-Nord à Yverdon-les-Bains
- L'ORP de Morges (Office régional de placement) et d'Yverdon-les-Bains
- L'office de l'Assurance Invalidité à Vevey
- Les ateliers protégés de Polyval à Nyon, Yverdon-les-Bains et Sainte-Croix
- Les ateliers protégés d'Afiro à Yverdon-les-Bains, Lausanne et Aubonne
- Les ateliers et la Fondation du Relais à Morges ainsi que l'ASEMO à Lausanne
- Les ateliers de l'unité de réhabilitation à Cery
- Les ateliers Art-Broc à Yverdon-les-Bains
- L'atelier d'insertion Puissance L à Lausanne
- Le centre de jour O'Deux-Rives à Yverdon-les-Bains
- Le centre d'accueil MalleyPrairie
- Le centre thérapeutique La Brine à Montagny-près-Yverdon
- L'atelier L'Eveil à Lausanne
- Olbis les ateliers à Lausanne
- Le domaine de Seyve à Seigneux
- L'Orif Morges et Pomy
- L'Ilot, association de proches
- L'Espace prévention de Morges et d'Yverdon-les-Bains
- Le GRAAP à Yverdon-les-Bains, Lausanne et Nyon
- Le SEMO à Yverdon-les-Bains
- Carrefour 15/18 à Lausanne
- Mode d'Emploi à Lausanne
- L'Institut Maïeutique à Lausanne
- L'Association Entrée de Secours à Morges
- L'Association Pro-jet à Nyon
- L'Association ESPAS à Lausanne
- L'Association le Chiffre de la Parole à Lausanne
- L'Association Appartenances à Yverdon-les-Bains
- L'Association Départ
- La Coopérative sociale et culturelle Immunitas à Lausanne
- Caritas à Yverdon-les-Bains et Lausanne
- Ren'Fort à Renens
- ProLog-emploi à Lausanne
- Corref à Lausanne
- La Clairière à Chamby
- La Croix Bleue Romande à Chavannes
- La FVA à Lausanne et Yverdon-les-Bains
- La Fondation Bartimée à Grandson
- La Fondation BVA à Lausanne
- La Fondation Dr. Combe à Lausanne
- La Fondation Estérelle-Arcadie à Vevey et Yverdon-les-Bains
- La Fondation la Feuillère au Mont-sur-Lausanne

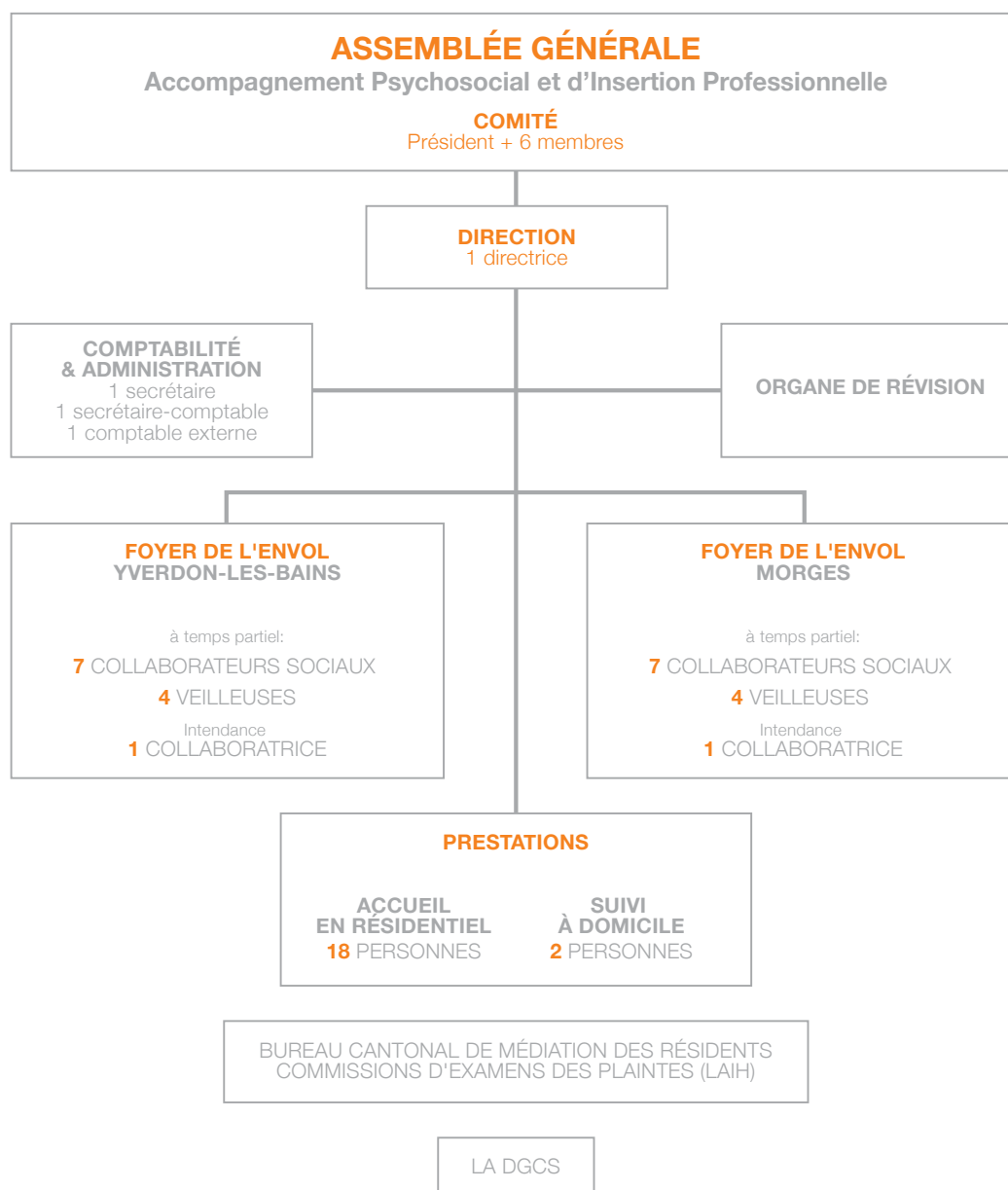
- La Fondation du Levant à Lausanne
- La Fondation Saphir à Yverdon-les-Bains
- La Fondation Jeunesse et Familles à Ecublens
- La Fondation Cherpillod à Orbe
- La Fondation du Relais à Morges
- La Maison Béthel à Blonay
- La Maison de la Rouverie à Lausanne
- La Maison des Jeunes à Lausanne
- Le Foyer des Lys à Lausanne
- Le Foyer Bois-Gentil à Lausanne
- Le Foyer de la Thièle à Yverdon-les-Bains
- Le Foyer Bellevue à Chavannes
- Le Repuis à Grandson
- La Pouponnière et l'Abri à Lausanne
- La Métairie à Nyon
- L'EPSM Champ-fleuri à Glion
- Les Ergothérapeutes en cabinets privés de résidents
- Les communes de Morges et d'Yverdon-les-Bains
- La Fondation vaudoise de probation à Epalinges
- Le Tribunal des mineurs à Lausanne
- Le Service de la Santé publique
- Le DSAS et la DGCS
- Le DFJC et la DIRHEB
- L'AVOP à Lausanne (association vaudoise des organismes publics)
- L'AVDEMS à Pully
- La CCiCP à Montagny-Chamard
- La CEESV à Lausanne
- La HESV (Haute école de santé) et L'EESP (Ecole d'études sociales et pédagogiques)
- L'Ecole La Source à Lausanne
- L'ERACOM à Lausanne
- L'AVDIS (Association Vaudoise des directions d'institutions sociales) et les collègues du groupe d'intervision
- Mme Elisabeth Ripoll, superviseure
- Mme Catherine de Martini, diététicienne
- M. Yannick Moulinneuf, infirmier indépendant
- Mme Marianne Aubry, comptable externe
- Fidinter, fiduciaire à Lausanne
- La Banque cantonale vaudoise à Yverdon-les-Bains
- Patrimigest, courtier en assurances à Lausanne
- PMB Communication SA à L'Orient, pour la réalisation du rapport annuel de l'APSIP
- Le CIAD, centre informatique à Bussigny
- La Coopérative Cité derrière et Patrimob à Lausanne
- Alterimo à Crissier
- L'OSEO à Morges (Œuvre Suisse d'entraide ouvrière)
- L'imprimerie Baudat à L'Orient
- L'ECA à Lausanne
- M. Christian Juriens, bricoleur polyvalent bénévole
- Le groupe des directeurs des foyers socio-éducatifs psychiatriques et les directeurs des EMS psychiatriques
- Les personnes et partenaires non cités, comme les collègues des différents groupes de travail et... tous les autres

**ENFIN MERCI DE TOUT CŒUR AUX
MEMBRES DE L'ASSOCIATION,
AINSI QU'A NOS GENEREUX
DONATEURS POUR LEUR
SOUTIEN SI PRECIEUX.**

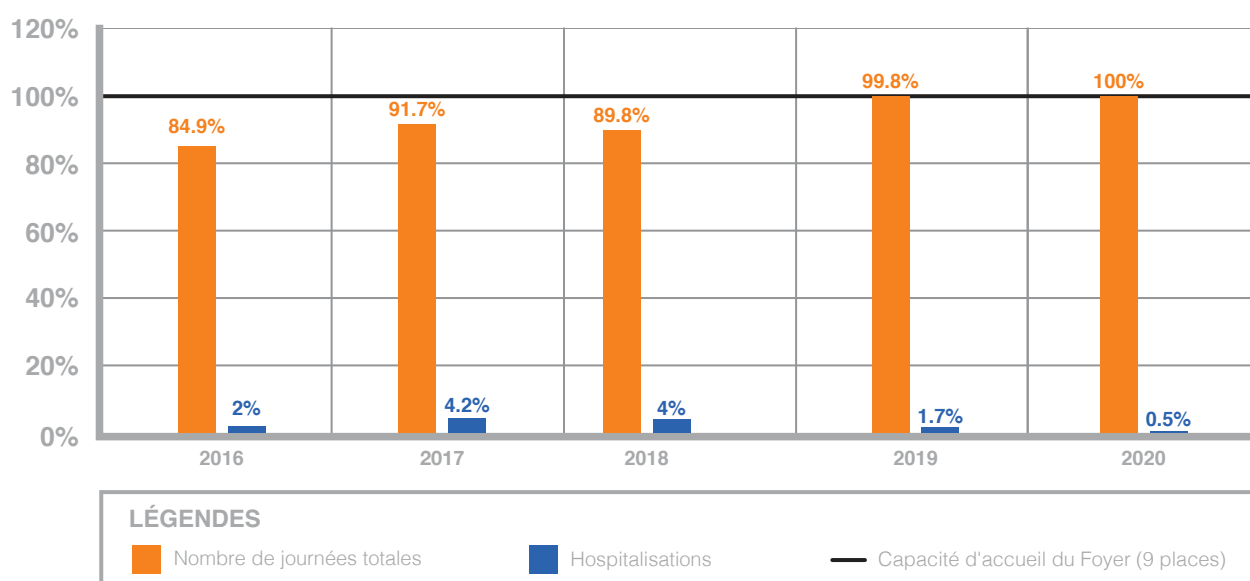


**Si tu veux connaître quelqu'un,
n'écoute pas ce qu'il dit, mais regarde ce qu'il fait.**

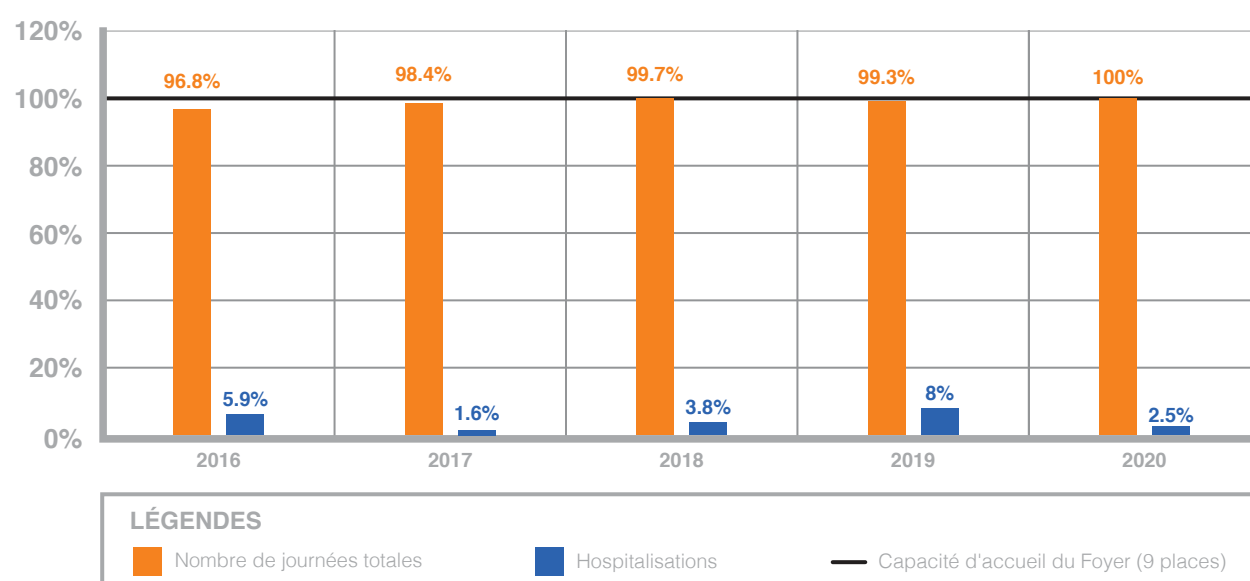
Dalai Lama



FOYER D'YVERDON: TAUX D'OCCUPATION DES INTERNES



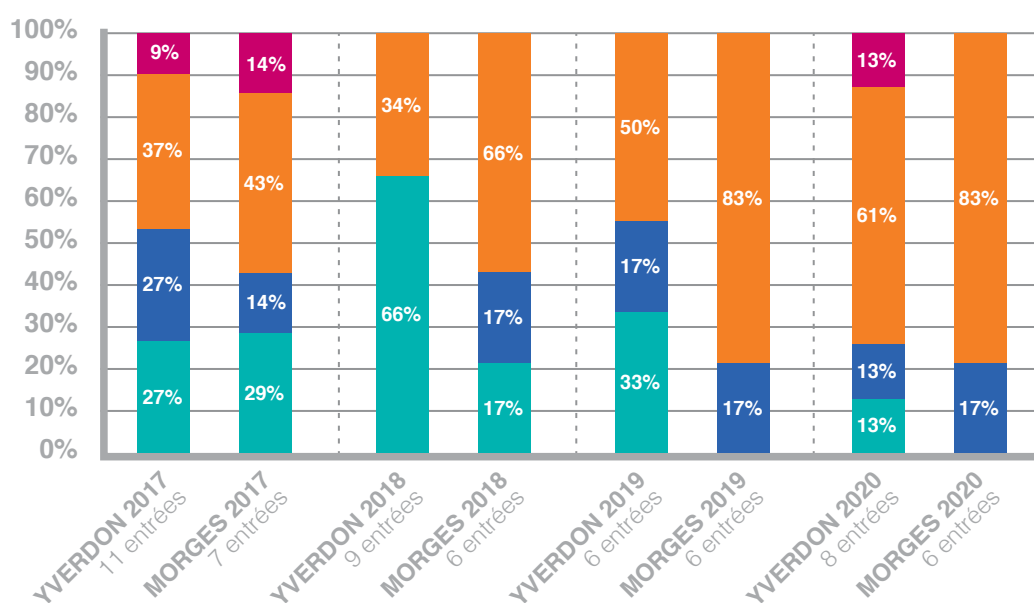
FOYER DE MORGES: TAUX D'OCCUPATION DES INTERNES





Si tu veux être digne de confiance, sois honnête.
Si tu veux être honnête, sois vrai.
Si tu veux être vrai, sois toi-même.

PROVENANCE DES NOUVELLES ADMISSIONS (internes et externes)



LÉGENDES

- Hôpitaux (CPNVD, Cery, Prangins)
- Autres professions (SCTP, médecins privés, foyers, CCICP)
- Eux-même ou proches
- Mineurs, SPJ, CTJA

TAUX DE ROTATION

Nombre d'entrées par rapport au nombre moyen de personnes/par catégorie/par an

	2016		2017		2018		2019		2020	
	Yverdon	Morges	Yverdon	Morges	Yverdon	Morges	Yverdon	Morges	Yverdon	Morges
INTERNE	129%	88%	125%	66%	113%	66%	66%	66%	84%	66%

Situation en chiffres Destinations & Motifs

18

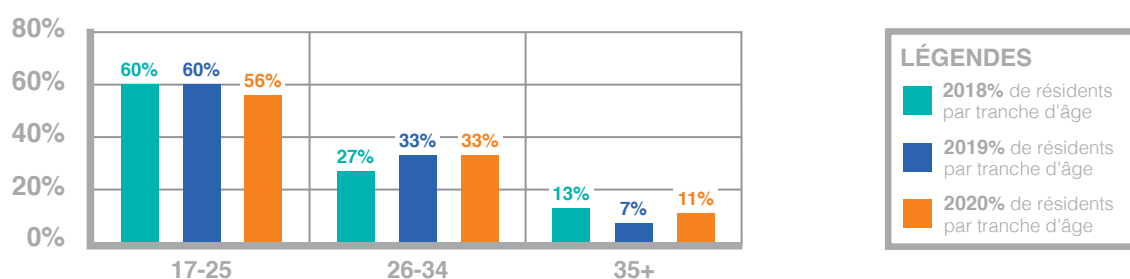
DESTINATIONS DES PERSONNES SORTIES-DÉPARTS (internes et externes)

	2016		2017		2018		2019		2020	
	Yverdon	Morges	Yverdon	Morges	Yverdon	Morges	Yverdon	Morges	Yverdon	Morges
NBRE DE DÉPARTS	12	7	15	7	6	6	6	6	8	6
APPART. indépen- dant	67%	72%	41%	57%	0	17%	33%	17%	38%	34%
APPART. protégé	0	0	13%	0	17%	17%	-	-	12%	-
FAMILLE	17%	14%	13%	0	0	17%	50%	17%	-	17%
AUTRES structures	8%	0	33%	28%	33%	50%	17%	49%	50%	49%
DIVERS	8%	14%	0	14%	50%	0	-	17%	-	-

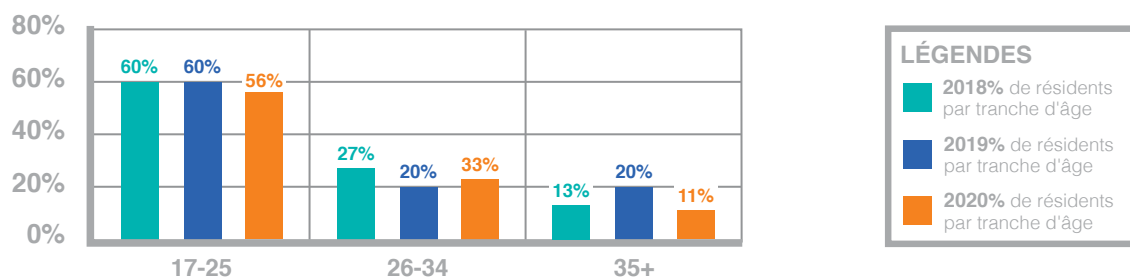
MOTIFS DES SORTIES-DÉPARTS (internes et externes)

	2016		2017		2018		2019		2020	
	Yverdon	Morges	Yverdon	Morges	Yverdon	Morges	Yverdon	Morges	Yverdon	Morges
NBRE DE DÉPARTS	12	7	15	7	6	6	6	6	8	6
PROJET RÉALISÉ	58%	100%	60%	72%	17%	50%	50%	50%	62%	33%
BESOIN D'AUTRES SOINS	26%	0	33%	14%	33%	17%	33%	33%	25%	33%
ARRÊT OU RUPTURE (règles, dépendance)	8%	0	7%	14%	33%	33%	0	17%	0	17%
DIVERS	8%	0	0	0	17%	0	17%	0	13%	17%

ÂGE DES RÉSIDENTS PRÉSENTS AU FOYER D'YVERDON



ÂGE DES RÉSIDENTS PRÉSENTS AU FOYER DE MORGES



ÂGE MOYEN DES ADMISSIONS

EN 2019, L'ÂGE MOYEN DES ADMISSIONS À YVERDON ÉTAIT DE **24 ANS**
EN 2020, L'ÂGE MOYEN DES ADMISSIONS À YVERDON ÉTAIT DE **22 ANS**

EN 2019, L'ÂGE MOYEN DES ADMISSIONS À MORGES ÉTAIT DE **21 ANS**
EN 2020, L'ÂGE MOYEN DES ADMISSIONS À MORGES ÉTAIT DE **20 ANS**

Les Comptes

Bilan des comptes

ACTIFS

20

BILAN AU 31 DÉCEMBRE	2020	2019
ACTIF	CHF	CHF
ACTIF CIRCULANT		
Trésorerie		
	419'400.55	337'544.00
Créances		
Débiteurs CEESV	96'940.80	70'713.00
Débiteurs Etat de Vaud	181'274.15	157'270.30
Débiteurs autres	21'458.75	11'127.50
Débiteurs résidents	99'546.45	64'021.40
Correction de valeur s/débiteurs	-14'678.10	-8'176.50
	384'542.05	294'955.70
Actifs de régularisation		
	15'404.40	5'140.90
TOTAL ACTIF CIRCULANT	819'347.00	637'640.60
ACTIF IMMOBILISÉ		
Immobilisations financières		
	34'041.65	34'041.05
Immobilisations corporelles		
Mobilier et agencement	35'733.59	47'370.44
Informatique	2'695.78	4'773.28
Véhicules	-	-
	38'429.37	52'143.72
TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISÉS	72'471.02	86'184.77
TOTAL DE L'ACTIF	891'818.02	723'825.37

Les Comptes
Bilan des comptes
PASSIF

21

BILAN AU 31 DÉCEMBRE	2020	2019
PASSIF	CHF	CHF
CAPITAUX ÉTRANGERS		
À court terme		
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services envers des tiers	25'073.50	48'704.80
Autres dettes à court terme	27'409.70	14'196.90
Autres dettes à court terme envers les pensionnaires	113'524.43	48'592.02
Passifs de régularisation	174'681.75	132'582.90
TOTAL CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME	340'689.38	244'076.62
À long terme		
Dettes à long terme portant intérêt	15'743.40	23'304.40
Provisions et fonds affectés		
Fonds de rénovation immobilière	54'709.60	45'241.60
Fonds d'acquisition et de renouvellement mobilier	967.16	967.16
Provisions spécifiques	30'000.00	30'000.00
Provisions à long terme	32'897.45	-
	118'574.21	76'208.76
TOTAL CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME	134'317.61	99'513.16
CAPITAUX PROPRES		
Fonds propres		
Capital au 1 ^{er} janvier	307'554.74	287'635.46
Réserves affectées		
Fonds de garantie loyer futur	35'000.00	35'000.00
Provision pour perte de gain	10'900.00	10'900.00
Legs succession feu Philippe Bolay	26'780.85	26'780.85
Résultat de l'exercice	36'575.44	19'919.28
	416'811.03	380'235.59
TOTAL CAPITAUX PROPRES	416'811.03	380'235.59
TOTAL DU PASSIF	891'818.02	723'825.37

Les Comptes

Comptes de

Résultat cumulé

22

COMPTE DE RÉSULTAT CUMULÉ	2020	2019
RÉSULTAT D'EXPLOITATION DES FOYERS	CHF	CHF
Produit d'exploitation		
Recettes d'hébergement	2'088'277.90	2'012'667.95
Intérêts créanciers	0.60	0.60
Prestations au personnel et à des tiers	15'784.60	26'069.80
Autres produits d'exploitation	6'177.70	17'676.60
	2'110'240.80	2'056'414.95
Charges de personnel		
	1'795'073.55	1'775'922.25
Charges d'exploitation		
Besoins médicaux	8'370.30	848.10
Frais alimentaires	70'568.70	62'366.05
Autres charges ménagères	10'406.95	7'992.10
Entretien, réparation	3'752.80	4'840.15
Achats d'équipements	15'933.75	1'645.85
Eau, énergie	22'140.10	18'798.20
Charges financières	1'422.00	1'650.77
Evacuation déchets	3'567.05	1'534.70
Frais de bureau et d'administration	99'341.20	95'913.60
Autres charges d'exploitation	64'960.31	71'661.85
	300'463.16	267'251.37
EXCÉDENT DE PRODUITS D'EXPLOITATION	14'704.09	13'241.33



COMPTE DE RÉSULTAT CUMULÉ	2020	2019
COMPTES D'INVESTISSEMENT DES FOYERS	CHF	CHF
Produits d'investissement mobilier		
Revenus forfaitaires des résidents aux charges mobilières	18'449.20	18'306.40
	18'449.20	18'306.40
Charges d'investissement mobilier		
Achat mobilier	-8'292.70	-5'063.70
Frais d'entretien mobilier	-5'588.65	-80.00
Amortissements	-13'714.35	-13'861.85
	-27'595.70	-19'005.55
EXCÉDENT DE CHARGES D'INVESTISSEMENT MOBILIER	-9'146.50	-699.15
Produits d'investissement immobilier		
Revenus journaliers des résidents aux charges d'entretien immobilier	28'003.25	27'786.50
Subvention investissement	208'044.00	206'211.00
	236'047.25	233'997.50
Charges d'investissement immobilier		
Frais d'entretien	-16'634.15	-9'779.05
Loyers	-209'929.00	-190'864.00
	-226'563.15	-200'643.05
EXCÉDENT DE PRODUITS D'INVESTISSEMENT IMMOBILIER	9'484.10	33'354.45



Les Comptes

Comptes de

Résultat cumulé

24

COMPTE DE RÉSULTAT CUMULÉ	2020	2019
COMPTES HORS EXPLOITATION FOYERS	CHF	CHF
Excédent de produits logements protégés-supervisés	18'918.45	4'173.00
Excédent de produits encadrement socio-éducatif	11'543.30	3'000.00
Autres produits hors exploitation	540.00	30'204.10
EXCÉDENT DE PRODUITS HORS EXPLOITATION	31'001.75	37'377.10

RESULTAT ET AFFECTATIONS DES COMPTES FOYER

Résultat avant affectations

Excédent de produits d'exploitation	14'704.09	13'241.33
Excédent de produits d'investissement mobilier	-9'146.50	-699.15
Excédent de produits d'investissement immobilier	9'484.10	33'354.45
Excédent de produits hors exploitation	31'001.75	37'377.10
	46'043.44	83'273.73

Affectations

Attribution fonds d'acquisition et de renouvellement mobilier	-	-
Attribution fonds rénovation immobilier	-9'468.00	-33'354.45
Attribution aux provisions spécifiques	-	-30'000.00
	-9'468.00	-63'354.45

RÉSULTAT DE L'EXERCICE	36'575.44	19'919.28
-------------------------------	------------------	------------------

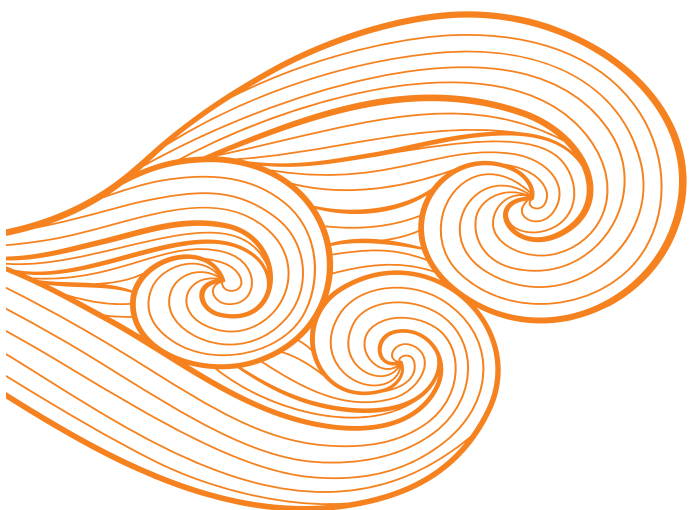
Extrait des comptes annuels de l'année 2020, vérifiés par l'organe de contrôle Fidinter S.A., Lausanne.



**Une des plus belles paroles renforçant l'estime de soi,
la joie de vivre, l'envie de partager est de dire simplement
à son prochain, dans ses projets, dans ses actions,
dans la vie quotidienne : « je crois en toi ! »**

Malek A Boukerchi





SOUTENEZ-**NOUS**, NOUS AVONS BESOIN DE **VOUS** !



**apsip – Foyer de L'Envol
Yverdon**
Ch. de Fontenay 15
1400 Yverdon-les-Bains
T 024/423 30 20
envolyverdon@apsip.ch

**Direction et administration
apsip – Foyers de L'Envol**
Ch. de Fontenay 15
1400 Yverdon-les-Bains
T 024/423 30 20
administration@apsip.ch

**apsip – Foyer de L'Envol
Morges**
Av. Ignace-Paderewski 36
1110 Morges
T 021/806 11 64
envolmorges@apsip.ch

www.apsip.ch

Coordonnées bancaires de l'association : **CCP 10-725-4 mention don · IBAN : CH51 0076 7000 C082 0276 5**